

GRANDES CULTURES

ÉDITION 2022

OCCITANIE

LES DOSSIERS D'AGRI'SCOPIE®

La filière en dynamique



AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE OCCITANIE



Denis Carretier
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
Occitanie



Jean-Claude Huc
Président du Comité Régional
d'Orientation Grandes
Cultures



Stéphane Lagarde
Président de Cerfrance
Région Occitanie

SOMMAIRE

LES GRANDES CULTURES EN OCCITANIE

- Une filière majeure p.3

LES EXPLOITATIONS DE GRANDES CULTURES EN OCCITANIE

- Portraits et évolution p.4

- Les productions : vers une diversification des assolements p.5

- Analyse économique des grandes cultures conventionnelles p.6

MIEUX VALORISER LES FAIBLES POTENTIELS

- Zoom sur l'agriculture biologique p.8

- Zoom sur les semences p.9

- Zoom sur les légumineuses à graines p.10

LA CONJONCTURE ET LES MARCHES

- D'une crise à l'autre p.11

LA FILIÈRE

- Une filière tournée vers l'export p.13

- Des débouchés diversifiés p.14

EN SYNTHÈSE...

- Une filière à la croisée des chemins p.16

SOURCES, MÉTHODES ET ABRÉVIATIONS p.18

ÉDITO

En cette année 2022, Agri'scopie® Occitanie, fruit du partenariat entre les Cerfrance et les Chambres d'Agriculture d'Occitanie, évolue. Désormais Agri'scopie® ne paraîtra que tous les deux ans (prochaine édition en 2023) et laissera la place, un an sur deux, à une nouvelle publication dans la collection "Les dossiers d'Agri'scopie", consacrée à une analyse plus approfondie d'une filière en particulier.

Nous avons choisi de consacrer cette première édition sous ce nouveau format à la **filière grandes cultures occitane**. Nous y abordons la structuration de la filière, son évolution, son poids économique, et ses spécificités, ainsi que les résultats économiques des exploitations qui la composent.

Avec près d'un tiers des surfaces agricoles en Occitanie, la filière grandes cultures pèse lourd dans le paysage agricole régional. Structurante pour de nombreux territoires et étroitement connectée aux autres filières via la polyculture et la polyculture-élevage, elle représente un des piliers de l'économie agricole d'Occitanie. Ces dernières années, les systèmes traditionnels de grandes cultures ont été mis à mal par une conjoncture très défavorable et des aléas climatiques de plus en plus fréquents. Mais les acteurs de la filière s'adaptent, se réorientent, trouvent de nouvelles pistes de développement.

À travers ce dossier, nous vous proposons une photographie de la filière grandes cultures qui nous permettra de réfléchir sur ses enjeux et son avenir lors d'une étude prospective réunissant les différents acteurs de la filière en région, qui fera suite à ce premier travail d'analyse.

Nous tenons à remercier l'ensemble des partenaires qui ont contribué à l'élaboration de ce document qui, nous l'espérons, sera le premier d'une longue série.

Nous sommes heureux de nous associer à nos collègues, Présidents des Chambres Départementales d'Agriculture et des Cerfrance d'Occitanie pour vous présenter cette nouveauté.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.



UNE FILIÈRE MAJEURE

Les grandes cultures et les semences occupent un peu **plus d'1 million d'hectares** de la SAU régionale. Elles sont concentrées dans les zones de plaines et de coteaux, voire de piémont. Sur la zone méditerranéenne, les rendements sont plus faibles que sur le reste de la région.

L'accès à la Méditerranée est un atout indéniable pour l'exportation de céréales et de tourteaux via les deux ports de Sète et Port-la-Nouvelle. Le développement des grandes cultures est étroitement lié à leur exportation sur les marchés espagnol et maghrébin, italien, grec, ainsi qu'à leur utilisation locale pour l'alimentation animale ou la transformation (farine, huile...).

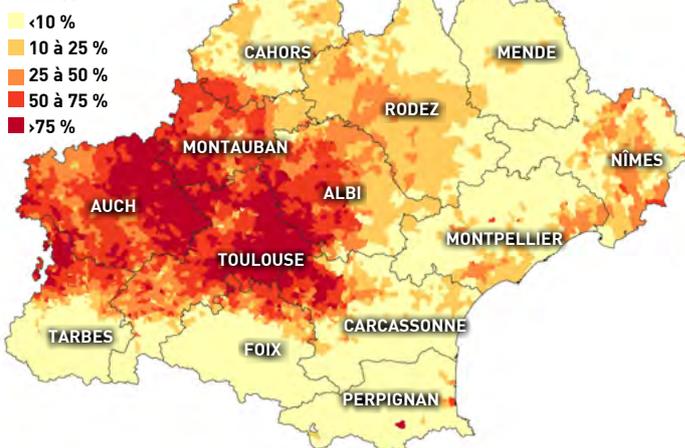
De plus, la région est leader en grandes cultures bio avec quasiment 1/4 de la sole nationale (et plus de la moitié pour la filière soja). Poursuivant un développement soutenu, la part des surfaces en bio dépasse désormais 14 % des surfaces de grandes cultures en Occitanie.

Les collecteurs de la région Occitanie développent les filières de blé de qualité. Les surfaces cultivées en blés améliorants et blés tracés atteignent 130 000 ha, soit 38 % des semis alors qu'ils ne représentent que 4 % de l'emblavement au niveau national.

La région bénéficie aussi d'une filière soja non OGM, source de valeur ajoutée, bien structurée autour des besoins en alimentation animale et humaine qui représente un tiers des surfaces françaises.

Composante essentielle de la production de grandes cultures dans la région, l'irrigation constitue une assurance contre les aléas climatiques et garantit la diversité des cultures, la qualité et la productivité.

Part de la SAU communale consacrée aux grandes cultures



REPARTITION DES SURFACES EN GRANDES CULTURES

(Source : ASP - données RPG 2019 - traitement PEP CRAO)

Surfaces en grandes cultures y compris semences



- Blé tendre 221 000 ha
- Tournesol 203 000 ha
- Mais grain 132 000 ha
- Orge 110 000 ha
- Blé dur 85 000 ha
- Soja 65 000 ha
- Colza 37 000 ha
- Triticale 36 000 ha
- Autres céréales 33 000 ha
- Protéagineux 27 000 ha
- Sorgho 27 000 ha
- Mais semence 24 000 ha
- Avoine 10 000 ha
- Autres oléagineux 4 000 ha
- Seigle et méteil 4 000 ha
- Riz 2 500 ha

SURFACES CULTIVÉES EN GRANDES CULTURES EN 2020

(Source : SAA 2020 - Traitement PEP-CRAO)

10 495 EXPLOITATIONS 288 INSTALLATIONS**

1,1 agriculteur/exploitation

35 % des installés sont des femmes

61 ha de SAU moyenne

17 % des exploitations ayant des salariés

21 % des exploitations ayant au moins 1 chef de moins de 40 ans

31 % des exploitations sous forme sociétaire

47 % des exploitations ayant uniquement des chefs de plus de 55 ans

*dont l'activité dominante est la production de céréales, oléagineux et protéagineux au sens de la MSA

** installations de CE + CS

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS EN COP*

(Source : Observatoire ITEA - données MSA 2020 /traitement ODR-CRAO)

LES CHIFFRES

1 million ha de grandes cultures en 2020, soit 9 % des Surfaces Françaises (SF)

dont 54 400 ha de semences en 2021
dont 140 000 ha en AB (ou en conversion) en 2020

4 millions de tonnes de COP produites en 2020

dont 84 % de céréales et 15 % d'oléagineux

880 millions d'€, soit 13 % du produit agricole de la région en 2020

dont céréales : 644 millions d'€
dont oléagineux : 209 millions d'€
dont protéagineux : 8 millions d'€

785 millions € d'exportations en 2021 pour les céréales, légumineuses et oléagineux

(Sources : SAA 2020, SEMAE 2021, Agence BIO 2020, Comptes de l'agriculture 2020, Douanes 2021)



PALMARÈS DE LA RÉGION OCCITANIE

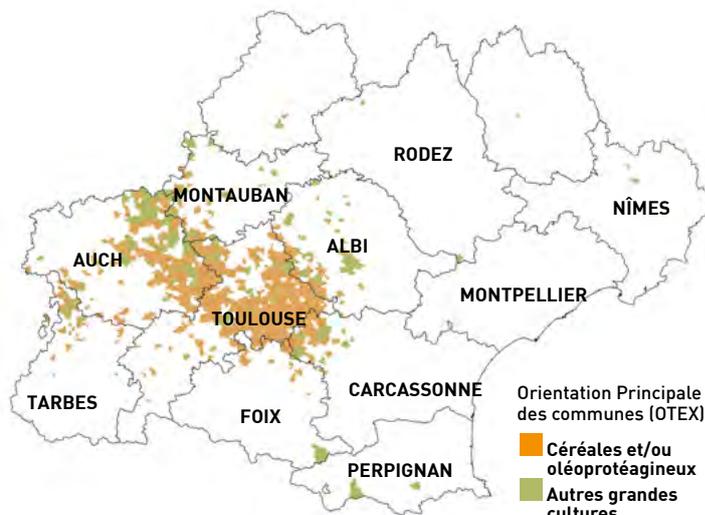
(Source : SAA 2020)



PORTRAITS ET ÉVOLUTIONS

Les grandes cultures représentent 1/4 des exploitations agricoles en Occitanie

Face une baisse générale de 18 % pour l'ensemble des exploitations agricoles, le secteur des grandes cultures apparaît plus résilient avec un maintien du nombre d'exploitations au-delà de 16 000. **En dix ans, le paysage des exploitations en grandes cultures a fortement évolué.** La spécialisation en Céréales Oléo-Protéagineux (COP) qui représentait 8 exploitations sur 10 en 2010 est en net recul. Cette évolution profite aux autres productions plus diversifiées de grandes cultures, pour lesquelles on observe une augmentation de 72 % du nombre d'exploitations, soit 2 400 structures supplémentaires. Plus généralement, la stabilité observée en termes d'emploi, de valeur de production et de surfaces chez les exploitations spécialisées en grandes cultures est la résultante de leur dégradation pour les exploitations spécialisées COP compensée par une excellente progression pour les autres catégories de grandes cultures.



➤ **RÉPARTITION DES COMMUNES ORIENTÉES VERS LES GRANDES CULTURES SPÉCIALISÉES** (Source : RA 2020)

➤ ÉVOLUTION DES CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS SPÉCIALISÉES EN GRANDES CULTURES*

(Source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020p)

	spécialisées grandes cultures		dont COP*		dont autres grandes cultures*		Ensemble des exploitations	
	2020	Évolution 2010-2020	2020	Évolution 2010-2020	2020	Évolution 2010-2020	2020	Évolution 2010-2020
Nombre d'exploitations agricoles	16 150	-2 %	10 374	-20 %	5 776	72 %	64 266	-18 %
SAU (ha)	905 368	-1 %	739 788	1 %	165 580	83 %	3 130 130	-1 %
PBS** (k€)	799 909	3 %	594 774	-5 %	205 135	38 %	5 916 357	-12 %
ETP	13 760	2 %	9 103	-13 %	4 657	51 %	91 620	-10 %

Voir les définitions en page 18

* OTEX COP : Exploitations spécialisées en céréaliculture et en culture de plantes oléagineuses et protéagineuses.

OTEX autres GC : Exploitations spécialisées en plantes sarclées, ou combinant des COP et cultures de plantes sarclées, ou spécialisées en légumes frais de plein champ, en culture de tabac, ou combinant diverses grandes cultures.

**PBS : Les coefficients de PBS représentent la valeur de production par ha hors aide, ils doivent être considérés comme des ordres de grandeur définissant un potentiel de production de l'exploitation.

➤ RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS SPÉCIALISÉES EN GRANDES CULTURES* SELON LEUR CLASSE ÉCONOMIQUE

(Source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020p)

	Nombre d'exploitations en Occitanie en 2020	Évolution entre 2010 et 2020	Nombre d'exploitations en France en 2020	Évolution entre 2010 et 2020
Micro-exploitations : PBS < 25 000 €	9 143	5 %	24 318	-20 %
Petites exploitations : 25 000 < PBS < 100 000 €	4 433	-18 %	21 814	-21 %
Moyennes exploitations : 100 000 < PBS < 250 000 €	2 177	8 %	13 360	-14 %
Grandes exploitations : PBS > 250 000 €	397	51 %	4 774	1 %

Une majorité de petites exploitations

L'Occitanie se distingue par une très grande proportion de micro et petites exploitations. Le nombre d'exploitations de taille moyenne se renforce mais ce sont les grandes structures, rares en 2010, qui connaissent la plus grande progression. À noter l'évolution sur la dernière décennie des micro-exploitations de grandes cultures, positive en Occitanie alors qu'elle s'affiche en forte baisse pour l'ensemble du territoire national.

16 150 exploitations

dont 57 % de micro-exploitations

13 760 ETP

dont 63 % travaillant dans les micro ou petites exploitations

0,85 ETP en moyenne par exploitation spécialisée en grandes cultures soit 1,5 ETP pour 100 ha

63 % de la PBS émane de 16 % des exploitations (moyennes et grandes exploitations)

(Sources : RA 2020)

Le renouvellement des générations n'est pas assuré

Face à un niveau de départ très élevé (environ 600 chefs d'exploitation par an), la dynamique d'installation n'est pas en faveur des grandes cultures qui ne représentent que 15 % des installations de chefs d'exploitation en Occitanie. Les contraintes liées à l'acquisition du foncier pèsent sur le renouvellement des générations ainsi que le moindre dynamisme des zones de plaine et de coteaux où se déploient les productions de grandes cultures. En conséquence, face à 100 agriculteurs cessant leur activité, seuls 53 s'installent alors que le taux de remplacement est de 69 %



53 %
Taux de remplacement
des CE (2019)



73 %
Taux d'installations
de CE - 40ans



30 %
Taux d'installations
aidées (DJA)



6 %
Taux de départs
des CE (2019)



43 %
Taux de CE
+ 55 ans

LES INDICATEURS DE L'INSTALLATION ET DE LA TRANSMISSION EN GRANDES CULTURES

(Source : Observatoire ITEA: données MSA 2020, traitement ODR-CRAO)



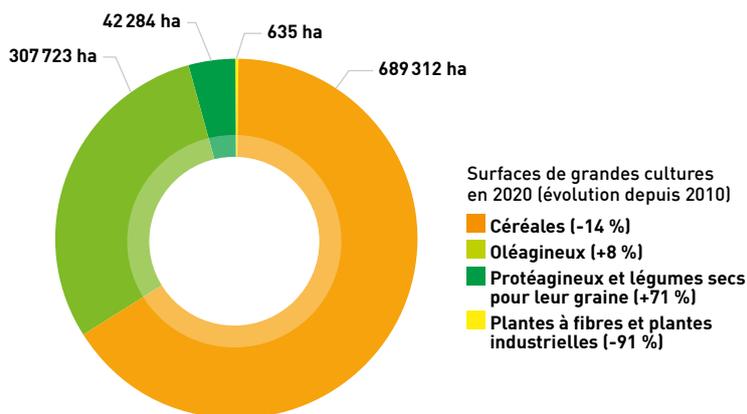
LES PRODUCTIONS : VERS UNE DIVERSIFICATION DES ASSOLEMENTS

Pour s'adapter aux tendances du marché et à la réglementation induite par les politiques agricoles, les exploitations de grandes cultures diversifient leurs assolements. Les céréales dominent toujours la sole des grandes cultures bien que leur proportion ait diminué au profit des oléagineux et protéagineux qui se déploient en 2020 sur plus d'1/3 de la sole. Le système de rotation simple basé sur l'alternance de céréales à paille, de tournesol et de maïs n'est plus la norme. Il laisse place à une plus grande diversification des cultures, soutenue par des filières de production de semences bien implantées et accompagnant le développement de l'agriculture biologique et de la production de protéagineux et légumineuses à graines. On notera la quasi-disparition des plantes à fibres et industrielles, autrefois portées par la production de tabac et de chanvre, en perte de vitesse depuis plusieurs années.

Des rendements inférieurs à la moyenne nationale

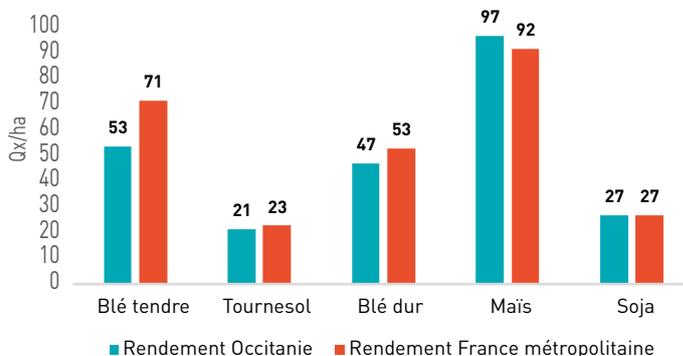
La productivité est le point faible de la production des grandes cultures en Occitanie. Le classement des régions françaises place l'Occitanie à l'avant-dernière place, devant la région PACA. Le blé tendre, principale production, présente un rendement moyen inférieur de 25 % par rapport au rendement national pour les 10 dernières années. Les disparités régionales sont importantes. Les départements du Sud-Ouest tels que le Gers, le Tarn-et-Garonne ou la Haute-Garonne, qui affichent les meilleurs résultats, ont un rendement moyen de 5,5 t/ha, bien inférieur à la moyenne nationale de 7,2 t/ha. Les départements producteurs du pourtour méditerranéen tels que le Gard, l'Aude ou l'Hérault ont les rendements les plus faibles. Orientés majoritairement vers la production de blé dur, plus adaptée à leur climat, leur productivité reste basse avec 3,7 t/ha pour les dix dernières années contre 5,3 t/ha pour la moyenne nationale. Ces écarts de rendements sont plus resserrés pour les cultures de tournesol et de soja, alors que le maïs affiche un rendement supérieur. Ces cultures sont toutefois très dépendantes de l'irrigation. Au-delà des variations annuelles liées à des situations climatiques conjoncturelles, on observe un maintien du rendement moyen depuis une dizaine d'années.

en moyenne en Occitanie toutes productions confondues. La population des chefs d'exploitation est vieillissante. Au sein même des installations, la proportion de chefs d'exploitations de moins de 40 ans est faible comparativement aux autres productions. Les exploitations de grandes cultures et de polyculture élevage ont la plus grande proportion de chefs d'exploitation de plus de 55 ans. Cette tendance devrait se confirmer dans les années à venir au regard de l'intérêt porté par les porteurs de projets dont seulement 7 % envisagent la production de grandes cultures.



RÉPARTITION DES SURFACES DES GRANDES CULTURES EN 2020 EN OCCITANIE

(Source : recensements agricoles 2010 et 2020p)



RENDEMENTS MOYENS 2010 ET 2020 DES PRINCIPALES CULTURES EN OCCITANIE

(Source : Agreste - SAA)



ZOOM SUR : L'IRRIGATION À L'ORIGINE DE SYSTÈMES DE PRODUCTION À FORTE VALEUR AJOUTÉE

En Occitanie, 17 % de la SAU de grandes cultures est irriguée en 2020, ce qui représente 175 000 hectares. L'évolution en dix ans est globalement faible puisque 15 % de la surface des grandes cultures était irriguée en 2010. En revanche, on constate des changements en termes de répartition des cultures irriguées. L'augmentation de la part des oléagineux irrigués (passant de 8 à 16 % de la sole entre 2010 et 2020) s'accompagne d'une baisse de la part des surfaces de protéagineux irrigués (9 % des surfaces étaient irrigués en 2010 contre 5 % en 2020). La part des céréales irriguées reste stable (18 % de la sole de céréales) sur la dernière décennie.

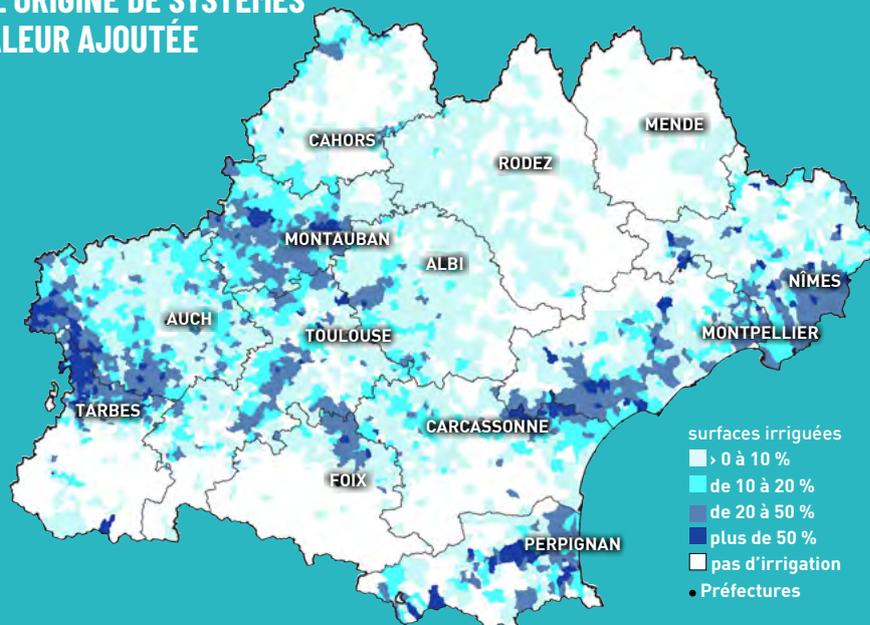
Avec 150 000 hectares, le maïs est de loin la culture la plus représentée au sein des surfaces irriguées. On le retrouve le plus souvent au sein des exploitations spécialisées, majoritairement dans l'Ouest de la région.

Les productions à forte valeur ajoutée telles que les semences sont très liées à la présence de l'irrigation. Les autres productions de grandes cultures, notamment le maïs grain, sont moyennement liées à l'irrigation qui reste toutefois un gage de rentabilité par l'assurance d'un certain niveau de rendement.

Plus d'infos sur

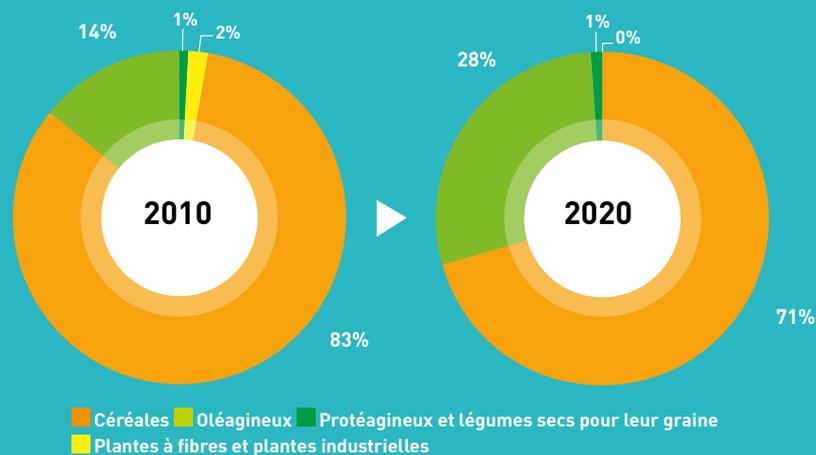
Étude socio-économique de l'irrigation dans le bassin Adour-Garonne :

<https://occitanie.chambre-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/etude-socio-economique-sur-lagriculture-irriguee-du-bassin-adour-garonne/>



PART DES SURFACES AGRICOLES* IRRIGUÉES PAR COMMUNE

*toutes cultures confondues (Source : DRAAF - RA 2020)



ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES SURFACES IRRIGUÉES ENTRE 2010 ET 2020 POUR LES PRINCIPALES GRANDES CULTURES EN OCCITANIE

(Source : recensements agricoles 2010 et 2020)



ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS DE GRANDES CULTURES CONVENTIONNELLES

CAMPAGNES DE RÉCOLTE 2014 À 2020

Un contexte globalement défavorable sur la période

La période 2014-2020 est caractérisée par la succession de prix de marché très bas pour l'ensemble des grandes cultures, en fort décrochage par rapport à la période 2009-2012. Des aléas climatiques fréquents (mauvaises conditions de semis, excès d'eau ou sécheresse...) ont également entraîné des problèmes de qualité et perturbé les rendements annuels qui sont souvent restés en deçà des moyennes. Seule la récolte 2019 a connu de bons rendements pour la région. Cette période a aussi vu la mise en place de la convergence des aides PAC passant, en moyenne sur l'échantillon Cerfrance, de 272 €/ha en 2014 à 236 €/ha en 2019, soit à surface constante de 121 ha, une perte de 4 356 € par exploitation. Cette conjonction de facteurs négatifs a engendré pour les exploitations des résultats économiques faibles, et ce de manière linéaire sur l'ensemble de la période.



L'ÉCHANTILLON CONSTANT CERFRANCE

367 exploitations spécialisées en grandes cultures conventionnelles (cf. définition page 18)

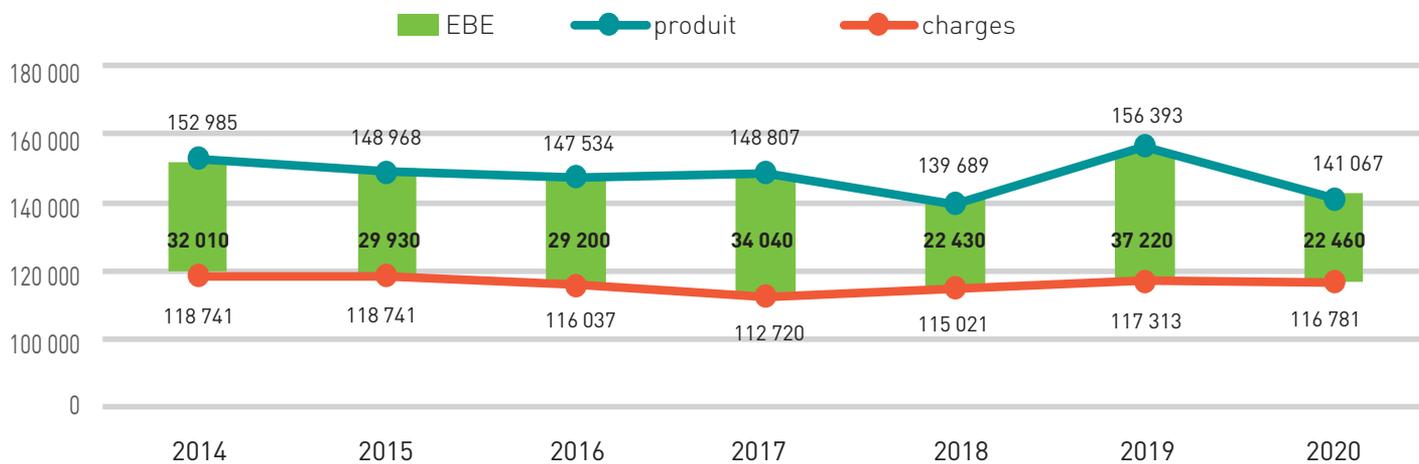
SAU 2020 : 126 ha dont 20 ha irrigués.

66 ha en céréales, 44 ha en oléagineux et protéagineux, 12 ha en SFP et jachère

Main-d'œuvre 2020 : 1.2 UTH familiales / 0.1 UTH salariée

Des structures relativement stables

Entre 2014 et 2020, la SAU moyenne de l'échantillon est passée de 117 à 123 ha. Dans le même temps, la main-d'œuvre est passée de 1,33 UTH à 1,28 UTH avec une main-d'œuvre salariée stable à 0,1 UTH. La productivité du travail a donc augmenté, de 88 ha/UTH à 96 ha/UTH mais reste faible par rapport aux régions céréalières du nord de la France.



ÉVOLUTION DES PRODUITS, DES CHARGES ET DE L'EBE

Source : CERFRANCE Occitanie

Des résultats économiques insuffisants

Sur les 7 campagnes de récolte, le produit moyen du groupe est de 147 600 €, soit 1 225 €/ha, avec un maximum de 1 274 €/ha en 2019 et un minimum de 1 142 €/ha en 2018. Ces niveaux de produits relativement faibles sont la résultante du contexte décrit ci-contre.

Les charges opérationnelles représentent en moyenne sur la période 454 €/ha soit 38 % des charges d'exploitation. De 2014 à 2016, elles étaient stables aux alentours de 475 €/ha. À compter de la récolte 2017, elles ont baissé à 440 €/ha pour se stabiliser à ce niveau. Cette évolution s'explique notamment par la diminution des charges d'engrais qui sont passées de 180 €/ha à 155 €/ha, du fait de la baisse des prix d'achat. On constate également un tassement des charges en produits phytosanitaires et autres charges opérationnelles et une stabilité pour les postes semences et irrigation.

Les charges de structures sont en moyenne de 739 €/ha sur la période, dont 394 €/ha pour les charges de mécanisation, représentant 33 % des charges d'exploitation. Sur la période, les charges de mécanisation ont baissé de 427 €/ha en 2014 à 380 €/ha en 2017 pour se stabiliser depuis. Le coût d'équipement matériel (amortissement + CUMA) est passé de 289 €/ha à 241 €/ha du fait de la baisse des amortissements. C'est le signe d'une adaptation des exploitants, plus ou moins contrainte, face à la faible rentabilité sur la période. Les frais généraux suivent l'inflation tandis que les charges de main-d'œuvre (salariés et cotisations sociales exploitant) diminuent entre 2014 et 2016 pour se stabiliser par la suite, en lien avec la baisse des résultats.

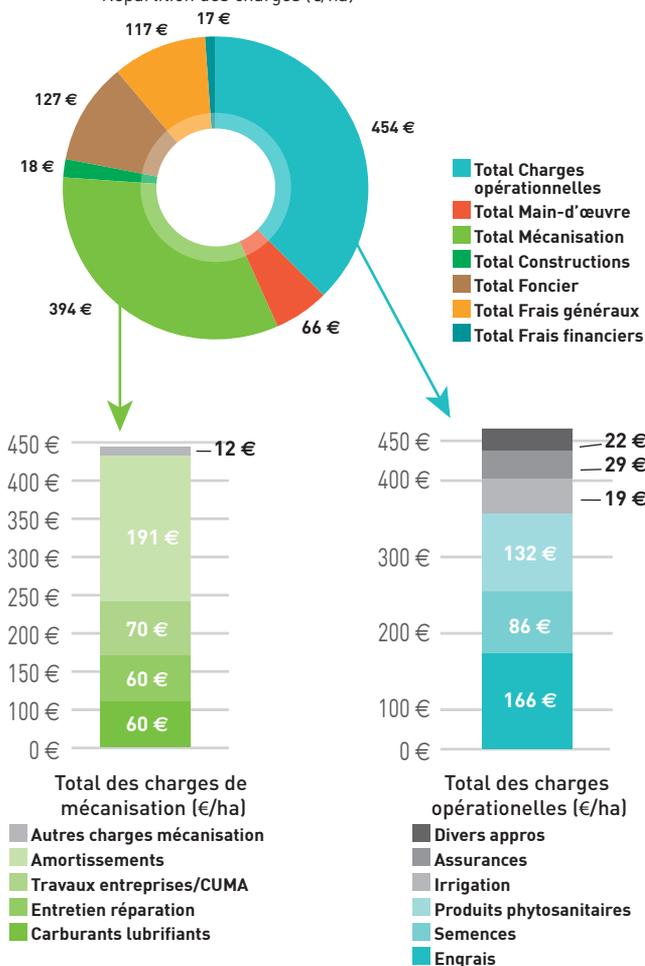
L'EBE varie entre 22 400 € en 2018 et 37 200 € en 2019 pour se situer en moyenne à 29 600 €. Le niveau d'EBE est fortement corrélé au produit : en 2019, à la fois l'EBE et le produit sont les plus élevés de la période.

Une capacité d'autofinancement négative 6 années sur 7

Les annuités diminuent de 20 200 € à 18 300 € sur la période, en lien avec la baisse des investissements et des amortissements. Les prélèvements privés sont en moyenne de 13 320 € soit 11 100 €/UTH exploitant. Du fait de la faiblesse de l'EBE et malgré des annuités en baisse et des prélèvements privés faibles, la capacité interne de financement des investissements est négative 6 années sur 7.

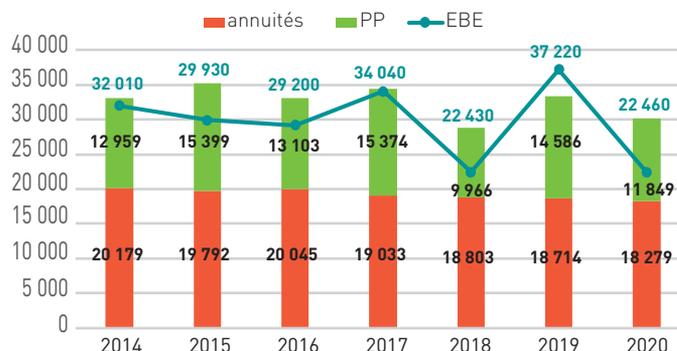
Cela induit une dégradation des situations financières, ou des difficultés à renouveler les moyens de productions, matériels notamment, ou la nécessité d'apports de trésorerie. Sur la période, le taux d'endettement moyen varie peu, entre 40 et 42 %.

Répartition des charges (€/ha)



RÉPARTITION DES CHARGES (€/HA)

Source : CERFRANCE Occitanie



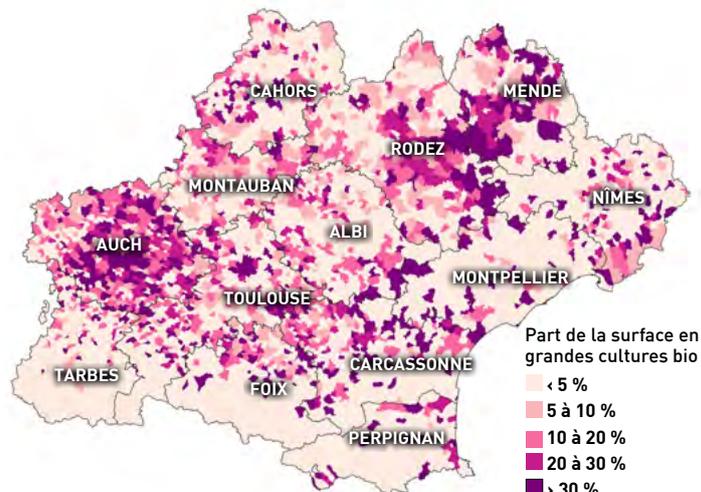
ÉVOLUTION DE L'EBE ET DE SON UTILISATION (EN €)

Source : CERFRANCE Occitanie

4 300 exploitations engagées en AB en 2020 en Occitanie → soit 22 % du total national

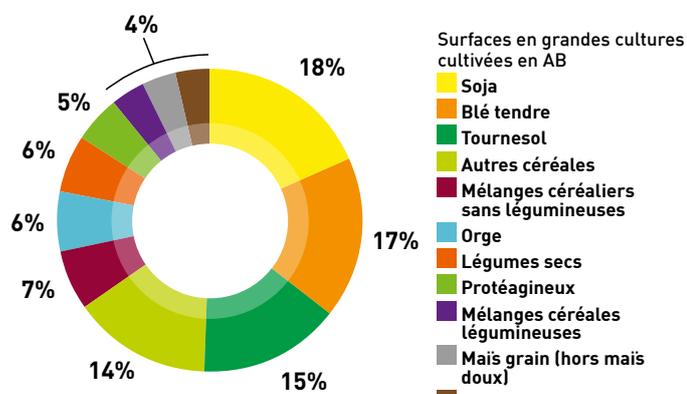
149 000 ha de grandes cultures engagées en AB → soit 14 % des surfaces régionales dont 36 641 ha en conversion

[Sources : Agence Bio 2020]



L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Le modèle de l'Agriculture Biologique convient aux systèmes d'exploitation des fermes de grandes cultures d'Occitanie. On y trouve des systèmes très diversifiés dans leur assolement avec des rotations longues, ce qui permet une meilleure résilience et adaptabilité du système de culture. Ce sont des fermes viables sur des surfaces plus petites, permettant de répondre à l'enjeu installation-transmission. Avec 27 % de la SAU régionale, les grandes cultures occupent la deuxième place en Occitanie. Le nombre d'exploitations bio a été multiplié par 3 durant les dix dernières années. Sur la même période, les surfaces ont progressé de 300 %. L'ensemble de la filière est concernée par cette dynamique comme en témoigne l'accroissement du nombre d'opérateurs de la filière, passant de 1 200 en 2010 à plus de 3 000 en 2020. Les grandes cultures bio sont présentes dans tous les bassins de production de grandes cultures mais les surfaces les plus importantes et les conversions récentes les plus massives sont localisées dans le Sud-Ouest. L'envolée des conversions démarre en 2015, impulsée par la hausse de la consommation de produits bio contenant des céréales, accompagnée par les aides de la PAC mais induite aussi par un contexte économique difficile pour les productions de grandes cultures conventionnelles.

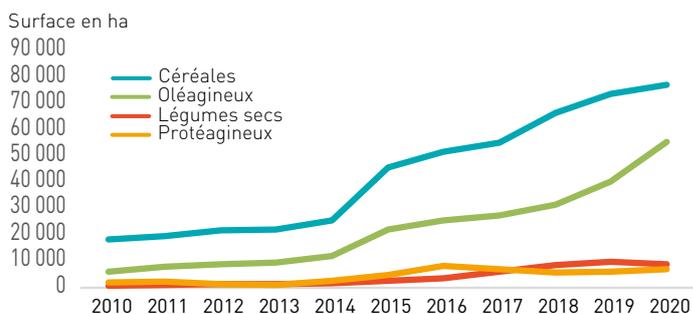


RÉPARTITION DES SURFACES DE GRANDES CULTURES CULTIVÉES EN AB EN 2020 EN OCCITANIE : 150 000 HA

[Source : Agence Bio 2020]

PART DE LA SAU DES GRANDES CULTURES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

[Source : Agence Bio 2020 - ASP Données RPG 2019 - traitement PEP CRAO]



ÉVOLUTION DES SURFACES DE GRANDES CULTURES ET LÉGUMES SECS EN AB EN OCCITANIE

[Source : Agence Bio 2020]



ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS DE GRANDES CULTURES BIOLOGIQUES

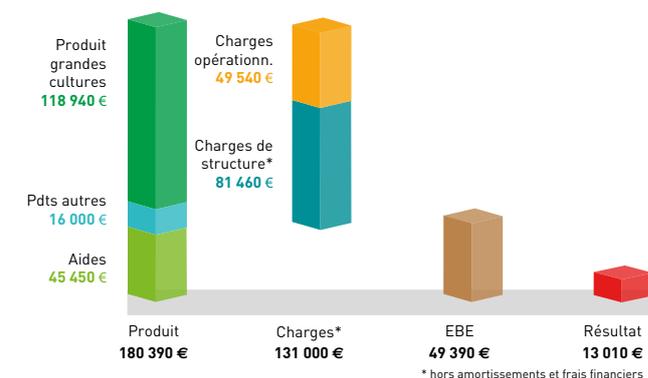
CAMPAGNES DE RÉCOLTE 2019 ET 2020

La superficie moyenne des exploitations de l'échantillon bio est supérieure de 12 ha à la superficie moyenne du groupe conventionnel. L'assolement est plus diversifié avec des céréales qui représentent moins de 50 % de l'assolement au profit des protéagineux et des surfaces en herbe. Sur les récoltes 2019 et 2020, les résultats économiques des exploitations céréalières bio suivent la même évolution que ceux du groupe conventionnel. Ces dernières années le contexte économique du marché céréalier bio a permis à ces exploitations d'atteindre un équilibre économique.

L'ÉCHANTILLON CONSTANT CERFRANCE
 196 exploitations spécialisées en grandes cultures bio depuis plus de 3 ans
 MO familiale : 1,23 UTH MO salarié : 0,22 UTH
 SAU 2020 : 139 ha dont 18 ha irrigués. 62 ha en céréales, 55 ha en oléagineux et protéagineux, 15 ha en SFP et jachère

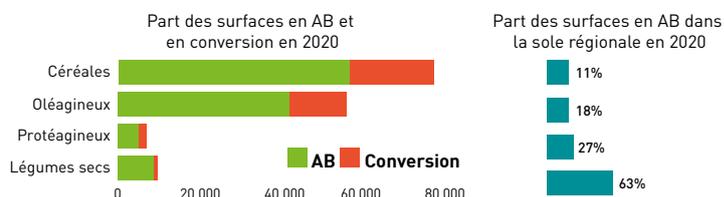
Plus d'infos sur

InterBio Occitanie <https://www.interbio-occitanie.com/#>



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE RÉCOLTES 2019 ET 2020

[Source : Cerfrance Occitanie]



LES SURFACES DES PRODUCTIONS DE GRANDES CULTURES BIO

[Sources : Agence Bio 2020]



ZOOM SUR LES SEMENCES

2^e région productrice, avec 14 % des surfaces françaises

54 400 ha en 2021, en hausse de 7 % par rapport à 2020

Le Gers, 1^{er} département producteur de la région, avec 26 % des surfaces régionales

3 100 agriculteurs multiplicateurs soit 17 % des entités françaises

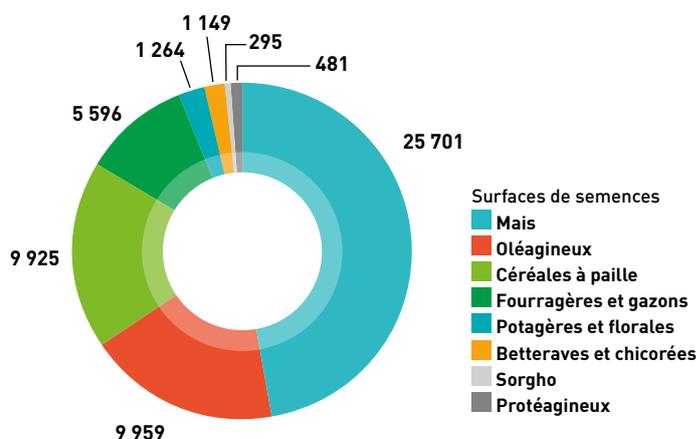
125 millions d'€ de chiffre d'affaires régional

(Sources : SEMAE 2021)

LES SEMENCES

Un rebond au niveau des contrats de multiplication en maïs

La filière semence se caractérise par des contrats de production évitant la volatilité des prix. Le maïs semence est la 1^{re} production régionale de semences avec 29 % des surfaces françaises. Suivant la tendance nationale, cette culture retrouve le niveau de 2013 après une baisse importante des surfaces entre 2014 et 2019. Les semences d'oléagineux se placent au 2^e rang avec 10 000 ha. Le Gers et l'Aude figurent parmi les principaux départements producteurs de semences biologiques en France. Pour l'ensemble de ces cultures à haute valeur ajoutée, l'irrigation est indispensable. Une haute technicité est aussi requise afin d'assurer la rentabilité de ces cultures. Ces cultures nécessitent un engagement important en termes de temps de travail et d'investissements sur les exploitations agricoles.



SURFACES DE SEMENCES EN OCCITANIE : 54 370 HA

(Source : SEMAE 2021)



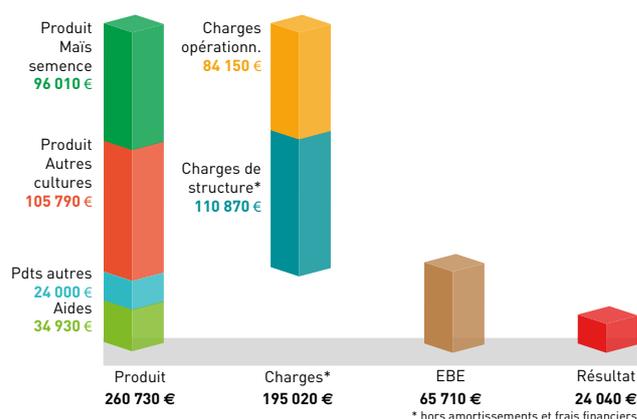
ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS DE MAÏS SEMENCE

CAMPAGNES DE RÉCOLTE 2019 ET 2020

Sur une période de 5 ans l'EBE est sur une tendance à la hausse pour les exploitations spécialisées en maïs semence.

Après avoir été pénalisées, selon les années, par la baisse des surfaces implantées, des difficultés de renouvellement des contrats, des problèmes de rendement et de qualité liés à la climatologie, elles retrouvent sur les campagnes 2019 et 2020 un EBE dépassant les 60 000 €. Les exploitations atteignent à nouveau une capacité d'autofinancement positive à partir de la campagne 2019.

Cette production permet certes de générer une meilleure valeur ajoutée que celle des autres cultures, mais elle nécessite des investissements conséquents entraînant un taux d'endettement moyen de 50 %.



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE

(Source : Cerfrance Occitanie)



L'ÉCHANTILLON CONSTANT CERFRANCE

133 exploitations spécialisées en grandes cultures conventionnelles et ayant plus de 10 ha de maïs semence

MO familiale : 1,5 UTH MO salarié : 0,68 UTH

SAU 2020 : 132 ha dont 47 ha irrigués. 28 ha en maïs semence, 52 ha en céréales, 26 ha en oléagineux et protéagineux, 17 ha en SFP et jachère



Plus d'infos sur
SEMMAE

www.semamae.fr

LES LÉGUMINEUSES À GRAINES

Occitanie, 1^{ère} région productrice de légumineuses à graines

La production de légumineuses est particulièrement intéressante pour répondre aux enjeux d'une agriculture multi performante. Elles sont la clé de voûte de systèmes de production plus durables, diminuant la vulnérabilité économique des filières d'élevage et répondant aux enjeux de la transition agro-écologique.

Le défi de l'autonomie protéique : un enjeu central en Occitanie

Avec 19 % des surfaces nationales et environ 64 000 ha en 2020, l'Occitanie est la 1^{ère} région française productrice de légumineuses à graines. Si le soja occupe plus de la moitié des surfaces et les légumes secs seulement 12 %, l'Occitanie se caractérise par la diversité des légumineuses produites : soja, pois protéagineux, féverole, lupin, lentille, pois chiche et haricots.

Les légumineuses : une place à construire

Conséquences des changements de la PAC et des turpitudes d'un marché capricieux, la production de légumineuses connaît des variations importantes de surfaces depuis 2014 auxquelles vient s'ajouter l'instabilité des rendements. La production de protéagineux progresse avec une augmentation de 70 % des surfaces entre 2015 et 2020. Les légumes secs sont particulièrement concernés par cette dynamique avec une multiplication par 3,5 des surfaces entre 2015 et 2020. L'envolée survient à partir de 2017, grâce à la production de légumes secs bio pour laquelle la région est désormais leader : la moitié des surfaces de légumes secs bios français est implantée en Occitanie. Portée par une collecte et tout un secteur aval en cours de structuration, la filière semble prête à assurer un positionnement fort pour l'avenir.

Les spécificités du marché LEG

Grâce à la présence d'une industrie de fabrication de soyfood développée, un tiers de la production de soja est valorisée sur le marché de l'alimentation humaine. Les protéagineux restent majoritairement orientés vers la fabrication d'aliments pour le bétail. Le soja utilisé en alimentation animale représente la moitié des surfaces de légumineuses à graines. La région est aussi pourvoyeuse de semences, le pois chiche arrivant en tête avec 1 800 ha, suivi par les pois protéagineux et féveroles. Cette dernière espèce est largement utilisée en tant que couvert en interculture ou associée.

1	Soja	36 %
	Légumes secs	27 %
	Pois chiches	41 %
	Fèves et féveroles	19 %
	Pourcentage de la production française	

2	Lentilles	16 %
	Pourcentage de la production française	

3	Haricots secs	17 %
	Pourcentage de la production française	



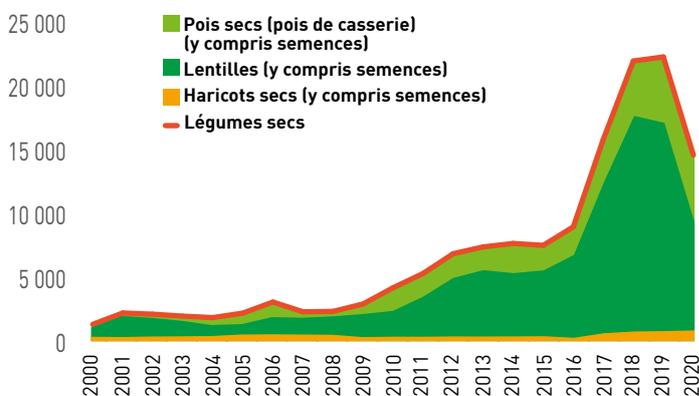
ZOOM SUR LA PRODUCTION DE LÉGUMINEUSES À GRAINES

Occitanie, 1^{ère} région productrice de légumineuses à graines

64 000 ha en 2020 soit 19 % des surfaces nationales

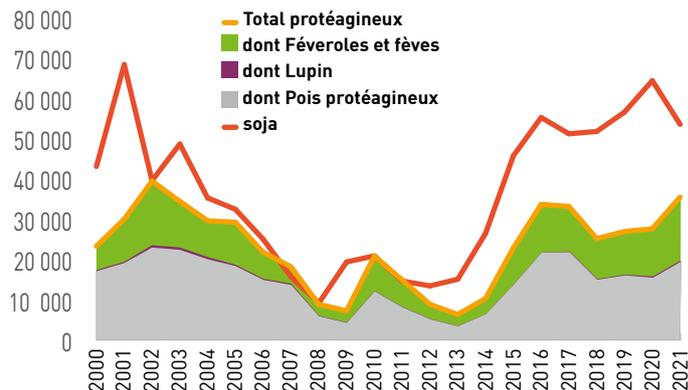
63 % des légumes secs bios au niveau français

Surface en ha



ÉVOLUTION DES SURFACES DE LÉGUMES SECS EN OCCITANIE (Source : Agreste SAA)

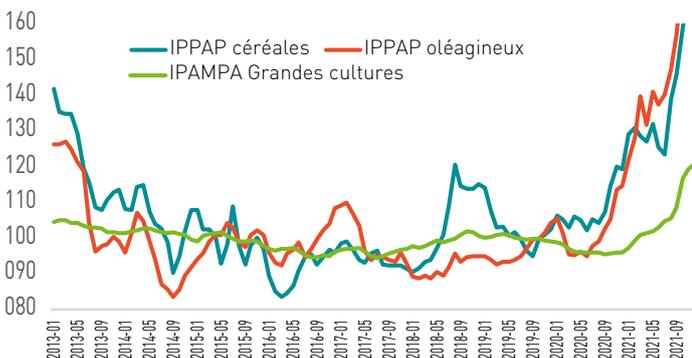
Surface en ha



ÉVOLUTION DES SURFACES DE SOJA ET DE PROTÉAGINEUX EN OCCITANIE (Source : Agreste - SAA)

D'UNE CRISE À L'AUTRE

Entre la crise économique et financière de 2008 à 2012 et la crise du Covid-19, la période 2013-2020 se caractérise par un affaissement des prix des matières premières. Sur le marché mondial des céréales et oléagineux, la production est en hausse, tirée par une demande

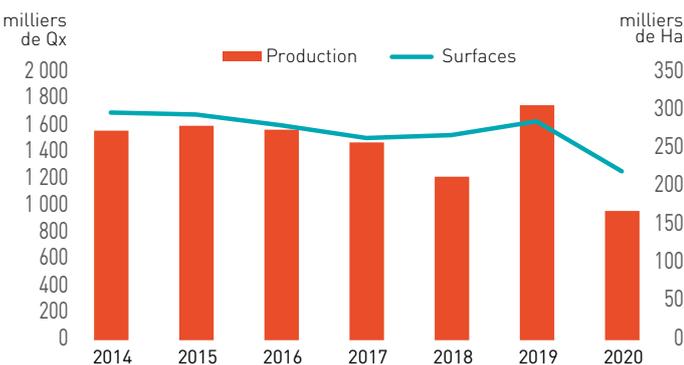


INDICES DES PRIX DES CÉRÉALES ET OLÉAGINEUX ET DES INTRANTS EN FRANCE (Source : INSEE, Agreste)

L'Occitanie ne déroge pas à la règle. La période est marquée par une succession de phénomènes climatiques majeurs provoquant des rendements irréguliers qui, ajoutés à la faiblesse des prix, pénalisent la viabilité des exploitations.

Le marché des céréales

Le blé fait l'objet d'une concurrence féroce sur les marchés. Les pays de la mer Noire ne cessent de gagner des parts de marché grâce à la faible valeur du rouble et au soutien de la Russie à son agriculture depuis l'embargo sur la production décrété en 2014. En Occitanie, la production s'érode progressivement, affectée par des cours très bas. Les aléas climatiques s'ajoutent aux difficultés, pénalisant les semis de

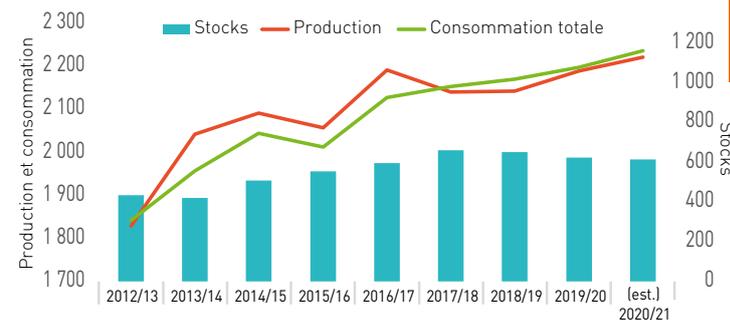


LA PRODUCTION DE BLÉ TENDRE EN OCCITANIE (Source : Agreste - SAA)



COURS DU BLÉ TENDRE - RENDU ROUEN (€/T) (Source : Agreste - SAA)

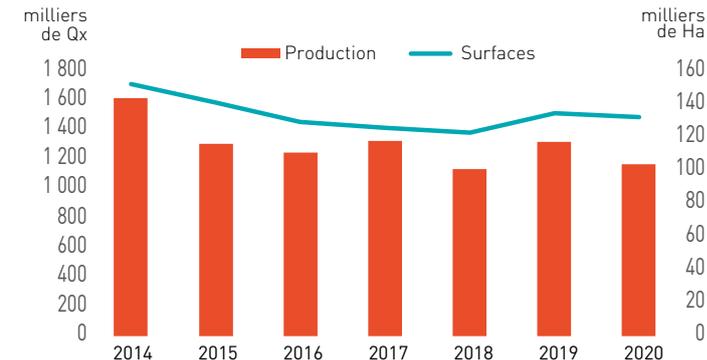
toujours plus forte, portée par la Chine. Les stocks sont élevés jusqu'à l'arrivée de la crise sanitaire qui crée de l'insécurité alimentaire. Aléas climatiques, abondance des liquidités induite par le soutien des banques centrales, insécurité alimentaire et dérégulation des marchés sont autant de facteurs explicatifs de la volatilité des cours. Des fluctuations de prix importantes interviennent annuellement, mensuellement voire même quotidiennement.



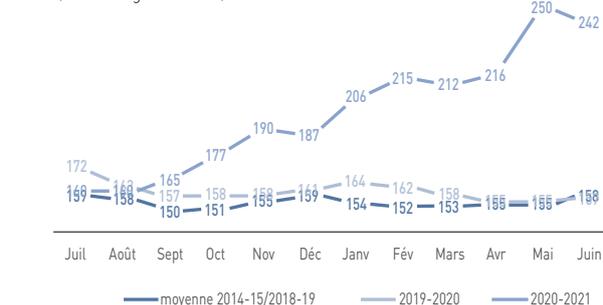
BILAN MONDIAL - CÉRÉALES* TOTALES EN MT (Source : CIC)

* blé, maïs, orge, graines de soja, riz

blé (automne 2019), engendrant des problèmes sanitaires (printemps pluvieux 2020) ou réduisant les rendements par des sécheresses (2016). Pour mémoire, 2018 restera la pire des années pour les producteurs de céréales. Les bonnes conditions rencontrées en 2017 ont juste permis de compenser les cours au plus bas sur le chiffre d'affaires des exploitations.



LA PRODUCTION DE MAÏS GRAIN EN OCCITANIE (Source : Agreste - SAA)



COURS DU MAÏS - RENDU BORDEAUX (€/T) (Source : Agreste - SAA)



Le marché des oléagineux

Les oléagineux connaissent aussi une forte diminution des surfaces, notamment le colza qui perd 46 % en volume de production entre 2014 et 2020. En plus des cours en berne, sont en cause les difficultés d'implantations relatives aux conditions sèches en colza et les difficultés de lutte contre les ravageurs (insectes en colza, oiseaux en tournesol) qui découragent les producteurs. Le tournesol, après une phase de repli, retrouve une sole en augmentation en 2020 par un report des semis au printemps mais avec un niveau de production toujours bas.



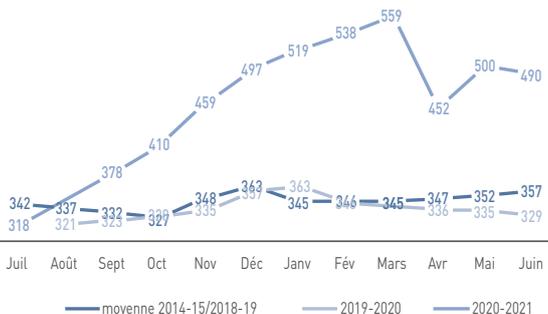
LA PRODUCTION DE TOURNESOL EN OCCITANIE

(Source : Agreste - SAA)



LA PRODUCTION DE COLZA EN OCCITANIE

(Source : Agreste - SAA)



COURS DU TOURNESOL - RENDU BORDEAUX (€/T)

(Source : Agreste - SAA)

COURS DU COLZA - RENDU ROUEN (€/T)

(Source : Agreste - SAA)

Des marchés physiques plus stables

La part des grandes cultures produites dans la région Occitanie est orientée vers des filières se distinguant par des marques de qualité. Elle est valorisée sur des marchés physiques non spéculatifs, où les prix sont beaucoup plus stables jusqu'en 2020. C'est notamment le cas du marché des céréales produites sous le label Agriculture Biologique : la contractualisation permet de programmer à l'avance les échanges physiques en limitant les fluctuations grâce à la négociation de tunnels de prix. Plus généralement, on observe une demande de plus en plus forte de démarches qualité (Bio, CRC, HVE, Agri-Ethique, Valeurs réelles GES...).

Vers une nouvelle période ?

La campagne 2021-2022 marque un tournant conjoncturel majeur. La crise consécutive à la guerre en Ukraine et la flambée des cours des matières premières provoquent un décalage important entre les marchés physiques et les marchés à terme en faveur de ces derniers. Cette situation pourrait inciter les producteurs de céréales bio à réorienter leurs ventes vers des marchés provisoirement plus favorables.

UNE FILIÈRE TOURNÉE VERS L'EXPORT

Un secteur en crise

L'effondrement des prix et de la production durant la période 2014-2020 impacte lourdement le chiffre d'affaires des grandes cultures faisant chuter la valeur de la production de 22 %. La valeur de production des céréales, qui représentaient 78 % du produit des COP, est particulièrement en berne : 220 millions d'euros sont perdus pour l'Occitanie au terme de la période. Affichant un recul de 10 %, les oléagineux et protéagineux sont moins lourdement affectés. Profitant de la conjoncture très favorable jusqu'en 2014, les exploitations spécialisées en grandes cultures dégagent en moyenne un RCAI supérieur à la moyenne de l'ensemble des exploitations d'Occitanie. Mais la période 2014-2019 affecte la rentabilité des exploitations de grandes cultures qui voient leur RCAI chuter de 50 % entre 2012 et 2019, tombant en dessous de la moyenne Occitane. À noter toutefois une chute moins importante que la moyenne nationale.

LES CHIFFRES

2 terminaux céréaliers portuaires dédiés à l'export : Sète et Port-La-Nouvelle

1,2 milliards d'Euros de valeur ajoutée générée par la filière céréalière occitane

40 000 emplois pour la filière céréalière, soit 8 % des emplois de la filière à l'échelle nationale

34 % des exportations de produits agricoles d'Occitanie en 2020

785 M€ d'exportations de grandes cultures hors France

2,3 M tonnes de céréales, oléagineux et protéagineux exportés hors France

350 M€ de solde commercial positif

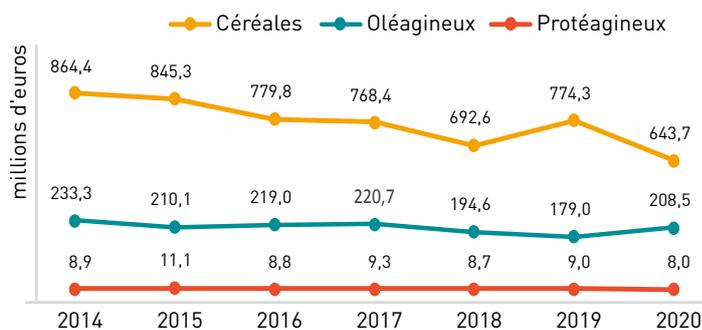
(Sources : Passion Céréales, 2020, Douanes)

Les grandes cultures contribuent à la réduction du déficit commercial depuis 2017

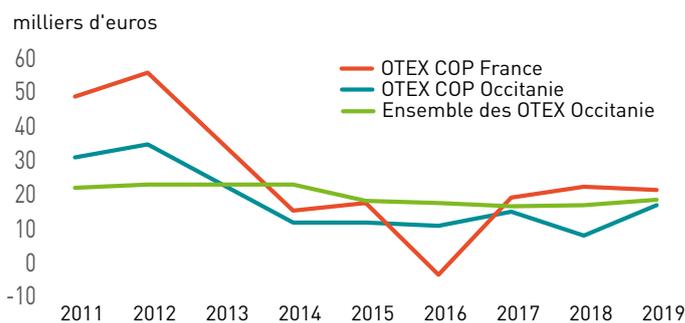
La majeure partie des exportations est orientée vers les pays de l'Union Européenne, l'Espagne arrivant en tête avec 362 M€, suivie de l'Italie et de l'Allemagne. Représentant 34 % des exportations de produits agricoles bruts en Occitanie, la filière grandes cultures prend la deuxième place sur le podium des productions.

Des enjeux relatifs à la compétitivité prix

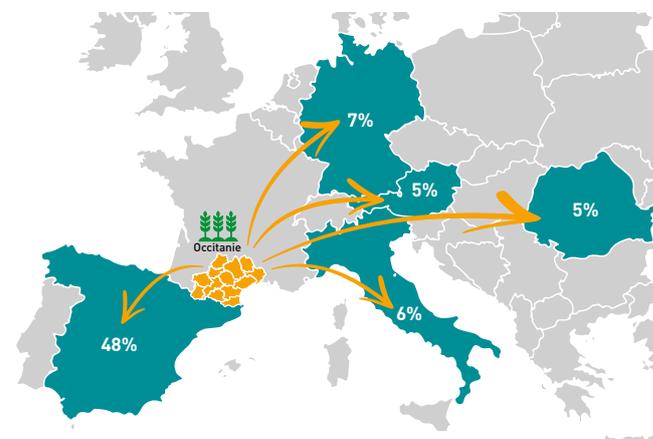
Les prix élevés des céréales ne pénalisent pas leur compétitivité en Europe et en Afrique grâce à une logistique performante qui permet de charger divers types de bateaux, sur un temps très court, à peu de frais et de livrer en temps et en heure les clients. Néanmoins, les exportations vers les Pays Tiers sont affectées par des coûts de production plus élevés que chez certains concurrents. En effet, depuis plusieurs années, les acteurs français cherchent à valoriser au maximum leurs exportations face aux grands concurrents : Ukraine, Russie, Australie, Brésil, USA, Canada. Les enjeux de compétitivité sont aussi soumis aux pressions des consommateurs locaux. Ces derniers exigent une meilleure alimentation, avec des revendications en termes d'utilisation de pesticides ou encore de produits non OGM. Ces enjeux ont tendance à renchérir les coûts de production. Cependant, dans un marché qui voit la production et la consommation mondiales de céréales s'accroître, doublée d'une internationalisation croissante des marchés, la France voit ses positions commerciales s'éroder au fil des ans. Selon FranceAgriMer, entre 2010 et 2019, la France a perdu 31 % de part de marché à l'export en céréales : les concurrents ont pu accompagner l'augmentation de la demande alors que la France n'arrive pas à produire davantage.



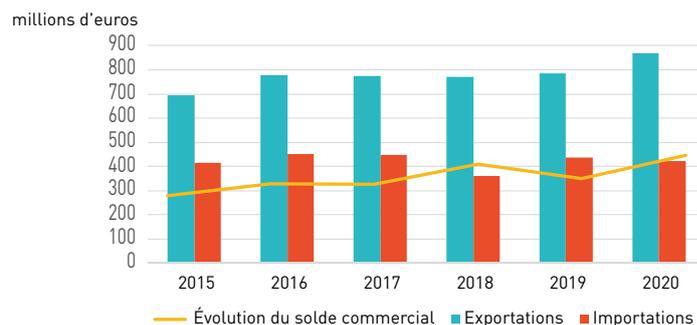
CHIFFRE D'AFFAIRES DES COP EN OCCITANIE EN MILLIONS € (Source : Agreste - CDA)



RCAI PAR UTA NON SALARIÉE EN K€ (Source : Agreste - RICA)



LES PRINCIPAUX FLUX D'ÉCHANGE À L'EXPORT DES GRANDES CULTURES EN OCCITANIE (Source : Agreste - RICA)



ÉVOLUTION DES ÉCHANGES ET DU SOLDE COMMERCIAL DES GRANDES CULTURES EN OCCITANIE (Source : DOUANES)



DES DÉBOUCHÉS DIVERSIFIÉS

Une filière dynamique et organisée

Le réseau régional de collecte, de stockage et de négoce des céréales est remarquable par sa densité et son organisation. Le secteur coopératif y est fortement représenté mais on y retrouve aussi des entreprises privées de négoce. Ces acteurs sont garants de la traçabilité et de la qualité des céréales stockées. Grâce à leur performance logistique, ils assurent un positionnement de la filière auprès des acheteurs locaux et à l'export. La filière semences, porteuse d'exigences qualitatives fortes, est aussi un vecteur de progrès.

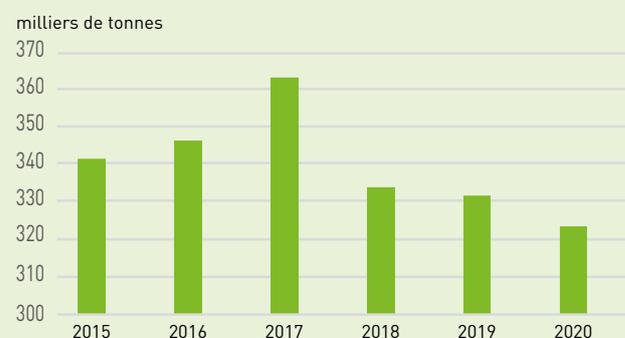
Les débouchés répartis entre la meunerie et l'alimentation animale

En Occitanie, la demande de céréales se répartit entre les marchés de la meunerie française et espagnole et l'alimentation animale. La production permet de subvenir aux besoins régionaux de la meunerie et de l'alimentation animale. L'Occitanie est une région propice à la production de qualité nutritionnelle et technologique : blés meuniers, blés améliorants, blés de force, la moitié de la sole de blé tendre est constituée de blés de force.

La meunerie : un secteur fortement concurrentiel

Acteur incontournable du secteur agro-alimentaire, le secteur de la meunerie est composé d'une grande diversité d'entreprises. Les entreprises familiales y sont très représentées, majoritairement des TPE et PME. En Occitanie, la moitié des 65 moulins sont de très petits moulins dont la production annuelle est inférieure à 35 tonnes. La filière utilise majoritairement des blés français. Les farines sont vendues à 95 % sur le marché intérieur. La panification est l'usage principal de la farine, destinée à la boulangerie artisanale et industrielle.

La production de farine connaît une érosion constante depuis 2017 en lien avec la baisse de la consommation de pain par les Français. Avec l'augmentation du coût des matières premières et à la surproduction mondiale, le marché est de plus en plus concurrentiel et les marges sont relativement faibles. En revanche, on constate une progression de l'utilisation des farines de qualité.



VOLUMES DE BLÉ TENDRE TRAITÉ PAR LA MEUNERIE EN OCCITANIE (Source : FranceAgriMer)

LA FILIÈRE EN 2020

38 négoce en Occitanie

24 coopératives et 6 unions qui collectent 70 % des volumes régionaux

20 usines de fabrication d'aliments du bétail soit 6 % des usines françaises

1 million de tonnes de production d'aliments du bétail, soit 5 % de la production française

325 000 T de grains écrasés pour la production de farines

1,2 milliard d'euros de valeur ajoutée pour la filière régionale

(Sources : FranceAgriMer 2021, Passion Céréales, 2020, la coopération agricole)

La valorisation des productions : un enjeu majeur pour la filière

L'Institut Régional de la Qualité Agroalimentaire d'Occitanie (IRQUALIM) accompagne les agriculteurs et les entreprises agro-alimentaires dans la valorisation de leurs savoir-faire et de leurs produits en s'appuyant sur les signes officiels de qualité. Le progrès alimentaire et l'alimentation du futur est une préoccupation majeure qui anime la filière céréalière. Localement, la filière collabore aussi avec des entreprises innovantes et des organismes de recherche dans le domaine de la chimie du végétal pour la production de bioplastiques ou de biocarburants qui pourraient offrir de nouveaux débouchés à la production céréalière.



Plus d'infos sur

www.lacooperationagricole-occitanie.fr



ZOOM SUR LA FILIÈRE BLÉ DUR

Le blé dur est une culture exigeante qui nécessite une bonne technicité et un niveau important d'intrants. Actuellement, les risques sont portés par les producteurs qui subissent les conséquences de la hausse des intrants, des aléas climatiques ainsi que les fluctuations de prix liées au marché et aux exigences qualitatives.

La fertilisation azotée reste un des points cruciaux pour obtenir la qualité technologique demandée par les marchés. Sa bonne maîtrise est un enjeu important tant d'un point de vue économique (35 à 45 % des charges intrants avant la crise ukrainienne) qu'environnemental en lien avec la stratégie nationale bas carbone.

Cette culture climato-dépendante, valorise bien l'irrigation et reste rentable dans le cadre d'une bonne technicité. La production de blé dur est aussi soumise à la concurrence des blés améliorants et de l'orge à la conduite plus simple et plus économe bien que jugé plus « risqué » (qualité technologique, investissements intrants plus conséquents, marché volatil).

Dans ce contexte difficile, la filière blé dur française a souhaité se doter de nouveaux outils pour faire face à ces faiblesses avec la mise en œuvre d'un nouveau plan stratégique.

Projet stratégique de la filière blé dur : une démarche d'excellence structurante

VALORISATION

Création d'une **démarche PREMIUM** pour valoriser la qualité du produit et de la logistique française.

CONTRACTUALISATION

Pour créer des liens solides au sein de la filière, **50 % des volumes destinés au marché français contractualisés jusqu'à l'agriculteur d'ici à 3 ans.**

INVESTISSEMENT

Relance de la **dynamique d'investissement** dans la **sélection variétale et la recherche** et dans les outils de la filière.

INNOVATION

Innovation dans les outils de travail du grain et **pro activité sur les enjeux de demain : climat, environnement, biodiversité.**

Source : Diagnostic réalisé par Ceresco pour intercéreales, FranceAgriMer, AGPB et SIFPAF-CFSI

Forte d'une structuration bien établie autour d'un réseau d'acteurs économiques et institutionnels, la filière des grandes cultures doit se positionner dans un environnement en transition. Le modèle agricole est en questionnement et la pression concurrentielle est toujours plus forte avec des enjeux stratégiques de fourniture de l'alimentation. Les crises successives du Covid-19 et de la guerre en Ukraine modifient la donne : la problématique de sécurité alimentaire s'ajoute à la nécessité de transition écologique.

Soutenus par les politiques publiques, les coopératives, négociants, et meuniers ont fait face à la crise du Covid-19. Le développement économique de sortie de crise s'oriente vers les labels : Bio, HVE, Agri-Ethique, Bas carbone. Les coopératives cherchent à développer la production céréalière bio et locale. Plus largement, les enjeux s'articulent autour de l'adaptation au changement climatique.

La thématique de l'environnement est placée au centre des priorités

Elle est portée par les organismes de recherche et développement tels qu'Arvalis-Institut du végétal ou Terre Innovia, qui disposent d'une implantation régionale large grâce par la présence de stations expérimentales réparties sur l'ensemble du territoire. L'ensemble de ces organismes œuvre à l'adaptation des cultures aux évolutions climatiques tout en réduisant leur impact sur l'environnement.

Un plan stratégique pour une filière blé dur française d'excellence

À l'initiative de la filière blé dur française, une étude stratégique a été menée et tous les acteurs de la filière ont été impliqués. Ils ont défini des priorités stratégiques visant à sécuriser la production, créer de la valeur et reconquérir les marchés.



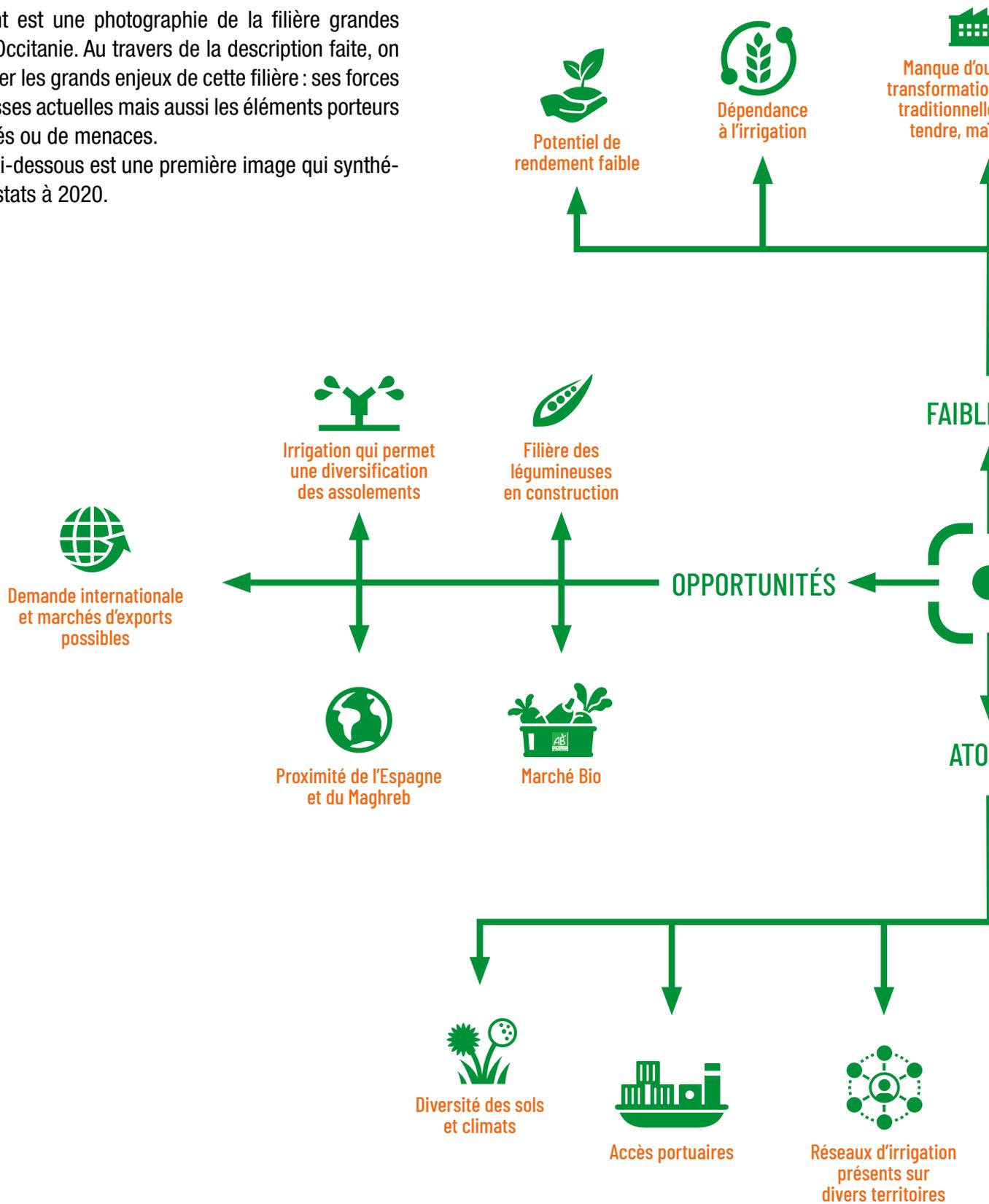
LES ENJEUX

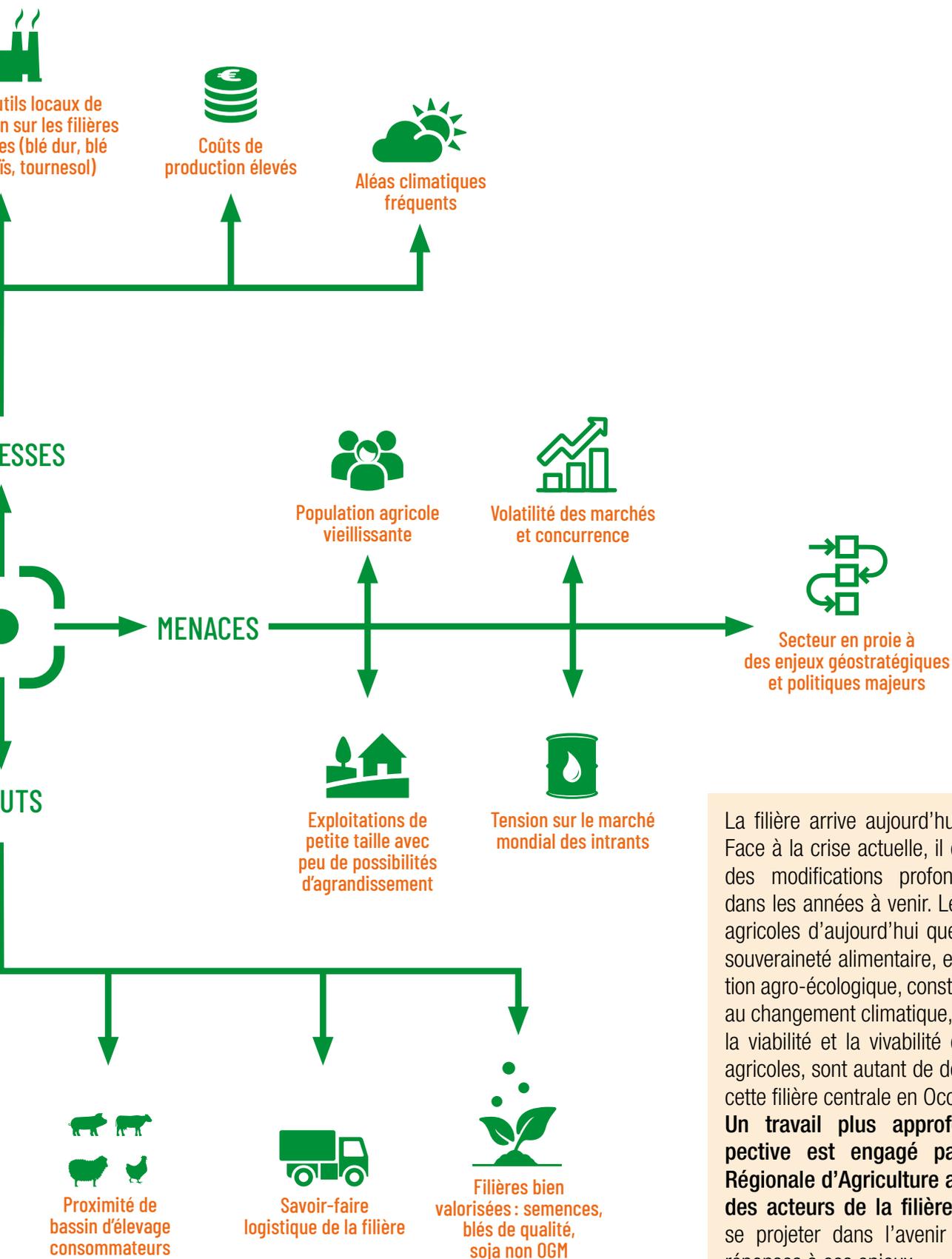
- S'adapter au changement climatique
- Conforter ses filières traditionnelles (blé dur, semences)
- Organiser ses filières en développement (AB, blés améliorants)
- Développer des protéines végétales

UNE FILIÈRE À LA CROISÉE DES CHEMINS

Ce document est une photographie de la filière grandes cultures en Occitanie. Au travers de la description faite, on peut esquisser les grands enjeux de cette filière : ses forces et ses faiblesses actuelles mais aussi les éléments porteurs d'opportunités ou de menaces.

Le schéma ci-dessous est une première image qui synthétise nos constats à 2020.





La filière arrive aujourd'hui à un tournant. Face à la crise actuelle, il est probable que des modifications profondes s'amorcent dans les années à venir. Les grands enjeux agricoles d'aujourd'hui que sont assurer la souveraineté alimentaire, engager la transition agro-écologique, construire l'adaptation au changement climatique, tout en assurant la viabilité et la vivabilité des exploitations agricoles, sont autant de défi à relever pour cette filière centrale en Occitanie.

Un travail plus approfondi de prospective est engagé par la Chambre Régionale d'Agriculture avec l'ensemble des acteurs de la filière régionale pour se projeter dans l'avenir et anticiper les réponses à ces enjeux.



LISTE DES SIGLES UTILISÉS

AB	Agriculture Biologique	ODR	Observatoire du Développement Rural (INRAE)
ASP	Agence de Service et de Paiement	OGM	Organisme Génétiquement Modifié
CAF	Capacité d'Autofinancement (cf. définitions)	OTEX	Orientation Technico-Economique de l'exploitation
C(R)AO	Chambres (Régionale) d'Agricultures d'Occitanie	2020p	Résultats 2020 provisoires
CDA	Comptes Départementaux de l'Agriculture	PAC	Politique Agricole Commune
CE	Chef d'exploitation agricole (cf. définitions)	PBS	Production Brute Standard
COP	Céréales et Oléo-Protéagineux	PEP	Pôle Économie et Prospective des Chambres d'agriculture d'Occitanie
CS	Cotisant solidaire (cf. définitions)	PN	Production Nationale
CT	Court terme	PME	Petites et Moyennes Entreprises
CUMA	Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole	PP	Prélèvements privés
DJA	Dotation aux Jeunes Agriculteurs	RA	Recensement Agricole
DPB	Dotation au Paiement de Base	RCAI	Revenu Courant Avant Impôt
EA	Exploitation Agricole	RICA	Réseau d'Information Comptable Agricole
EARL	Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée	RPG	Registre Parcellaire Graphique
EBE	Excédent Brut d'Exploitation (cf. définitions)	SAA	Statistiques Agricoles Annuelles
ETA	Entreprise de Travaux Agricoles	SAU	Surface Agricole Utile
ETP	Équivalent Temps Plein	SCEA	Société Civile d'Exploitation Agricole
FR	France métropolitaine	SCOP	Surface Céréales Oléagineux Protéagineux
GAEC	Groupement Agricole d'Exploitation en Commun	SEMAE	Interprofession des Semences et Plants
ha	hectare	SFP	Surfaces Fourragère Principale
HVE	Haute Valeur Environnementale	SF	Surfaces Françaises
IAA	Industrie Agroalimentaire	T	Tonne
IPAMPA	Indice des Prix d'Achat des Moyens de Production Agricole	TNG	Trésorerie Nette Globale (cf. définitions)
IPPAP	Indice des Prix des Produits Agricoles à la Production	TPE	Très Petites Entreprises
K€ ou KT	Milliers d'Euros ou Milliers de Tonnes	UTA(NS)	Unité de Travail Annuelle (cf. définitions) (Non Salariées)
LEG	Légumineuses à graines	UTH(F)	Unité de Travail Humain (Familiale)
L(M)T	Long (Moyen) Terme	Yc	Y compris
M€ ou MT	Millions d'Euros ou Millions de Tonnes		
MO	Main d'Oeuvre		
MSA	Mutualité Sociale Agricole		
Nb	Nombre		

DÉFINITIONS

Définitions de l'observatoire ITEA (Installation-Transmission, Exploitations et Actifs Agricoles – données MSA, traitement ODR-CRAO)

- **Agriculteur**: individu inscrit à la MSA avec le statut de cotisant non salarié. Les agriculteurs sont répartis en chefs d'exploitations (CE) et cotisants solidaires (CS).
- **Cotisant solidaire (CS)**: individus ayant une activité agricole insuffisante pour bénéficier du statut de chef d'exploitation (surface comprise entre $\frac{1}{4}$ et 1 SMA ou activité comprise entre 150 heures et 1 200 heures par an).
- **Taux de remplacement** = Nombre d'installations / Nombre de départs
- **Taux de renouvellement** = Nombre d'installations / Nombre total d'agriculteurs
- **Taux d'installations de moins de 40 ans** = Nombre d'installations de moins de 40 ans / Nombre d'installations totales
- **Taux d'installations aidées** = Nombre d'installations avec DJA / Nombre d'installations de moins de 40 ans
- **Taux de départs** = Nombre de départs / Nombre total d'agriculteurs

N.B.: toutes les données « installations » sont calculées en excluant les transferts entre époux. Les taux ci-dessus sont calculés uniquement pour les CE.

OTEX et PBS

Au sein de la statistique publique, les exploitations sont classées selon leur spécialisation: l'orientation technico-économique (OTEX). Ce classement se fait à partir des coefficients de production brute standard (PBS). Une exploitation est spécialisée dans un domaine si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total. La PBS mesure le chiffre d'affaires potentiel d'une exploitation en fonction de ses moyens de productions (surfaces et cheptel) et de coefficients économiques établis par région.

Les unités de main-d'œuvre (UTA ou UTH)

Mesure du travail fourni par la main-d'œuvre. Une UTA/UTH correspond au travail d'une personne à plein-temps pendant une année entière. On peut distinguer les UTA/UTH selon leur statut salarié ou non et selon leur origine familiale ou non. Contrairement aux ETP, les UTA et UTH ne sont pas ramenés aux 35 h hebdomadaires.

Méthodologie CERFRANCE de calcul des résultats économiques

Les résultats économiques présentés dans ce document sont issus des études réalisées chaque année sur la base des données comptables fournies par les CERFRANCE d'Occitanie, puis consolidées régionalement. Les exploitations analysées sont des exploitations spécialisées: la production principale constitue au moins 70 % du produit hors aides. La dernière année prise en compte dans ce document provient des résultats de la campagne de production 2020 (comptabilités clôturées jusqu'en juin 2021).

Définitions des éléments économiques

- **Charges**: Charges hors amortissements et frais financiers
- **Charges de structure**: Charges de structures hors amortissements et frais financiers. Elles comprennent les charges de main-d'œuvre salariée
- **EBE**: Excédent Brut d'Exploitation = Résultat courant + dotations aux amortissements + frais financiers: c'est le potentiel de ressources créé par l'entreprise
- **Engagements financiers**: Annuités + frais financiers CT
- **CAF**: Capacité d'autofinancement: c'est la part d'EBE disponible après prélèvements privés et remboursement des annuités
- **Capital d'exploitation**: Actif hors foncier

- **Fonds de roulement**: C'est le révélateur de l'équilibre financier de l'entreprise. Il représente la partie des capitaux à long terme « finançant » des stocks, des créances et du disponible
- **Investissement net**: Investissement hors cession et subvention d'équipement
- **Taux d'endettement**: Total des dettes/capital d'exploitation
- **Taux d'endettement CT**: Dettes CT/ Capital d'exploitation
- **Trésorerie nette globale**: Elle permet de mesurer si les créances, les comptes bancaires positifs et la caisse couvrent le remboursement des dettes à court terme de l'entreprise.

GRANDES CULTURES

Retrouver nos publications communes :

- sur le site internet de la Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie : <https://occitanie.chambre-agriculture.fr/>

- sur le site internet Cerfrance :

<https://www.cerfrance.fr/page/cerfrance-occitanie/nos-publications>



Cette publication a été réalisée par le PEP Occitanie en collaboration avec les Cerfrance d'Occitanie

Auteurs & autrices

Sabine Calmettes (CDA 11)

Denis Réjaud (Cerfrance Midi-Méditerranée)

Nelly Dubosc (CRA Occitanie)

Magali Roubière (Cerfrance Région Occitanie)

Partenaires et relecteurs

DRAAF Occitanie, InterBIO Occitanie, INRAE-ODR, France AgriMer, ARVALIS, Terre Innovia, SEMAE, La coopération Agricole Occitanie

Conception graphique : Ogham, juin 2022

Crédits photos :

Chambre Régionale d'Agriculture Occitanie, Cerfrance Région Occitanie, Photothèque des chambres d'agriculture, Shutterstock, AdobeStock, iStock



Avec la contribution du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR